

LES CONTRATS DE RIVIÈRE : OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES
Le 10 mai 2012 à Vienne (38)

Contexte :

L'évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques est une préoccupation pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi que pour les collectivités porteuses de ces procédures.

Le Groupe Technique Régional de l'Eau (Agence, Région et DREAL) a proposé plusieurs outils d'aide pour le suivi et l'évaluation des procédures et des actions menées en faveur des milieux aquatiques : guide pour la réalisation des études « bilan-évaluation-prospective », base régionale de 64 indicateurs d'évaluation, base de données Tab'eau...

Les gestionnaires de milieux aquatiques utilisent ces outils, les adaptent à leur contexte et aux réalités du terrain ou en créent de nouveaux.

Objectifs :

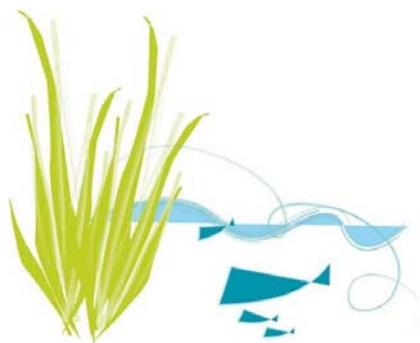
- ▶ Présenter des outils de suivi créés par des structures gestionnaires ;
- ▶ Fournir des retours d'expérience de bilan de mi-contrat et de fin contrat ;
- ▶ Permettre aux gestionnaires d'exprimer leurs besoins en termes d'outils de suivi et d'évaluation.

Cette journée fera l'objet d'un compte-rendu détaillé qui servira à alimenter les réflexions sur l'amélioration du suivi et de l'évaluation des procédures de gestion.

Publics :

Élus, personnel administratif, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques. Chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux. Techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État. Bureaux d'études, chercheurs, étudiants.

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes ^{Région}



établissement public du ministère
de l'écologie, du développement
et de l'aménagement durables

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09:30 Suivi technique et financier des actions du contrat de rivière Ay-Ozon

Le SIVOM de l'Ay-Ozon a créé ses propres bases de données de suivi des actions du contrat de rivière. Le chargé de mission reviendra sur la mise en œuvre de ces outils, leur gestion quotidienne et sur les difficultés d'utilisation des indicateurs régionaux d'évaluation.

Jonathan MALINEAU - Syndicat Intercommunal à Vocations Multiple de l'Ay-Ozon (07)

10:15 Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi pour un contrat de rivière

Au cours de la phase de construction du contrat de rivière, le SIABVA a mis en place des indicateurs adaptés aux objectifs et aux moyens du territoire pour le suivi des actions. Il en résulte un observatoire des milieux qui figure sur une des fiches action de la procédure. Présentation de l'étude sur le protocole de suivi, des réflexions sur les fiches action et des outils de suivi utilisés.

Florent PELLIZZARO - Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (01)

11:00 Une première évaluation du contrat de rivière : le bilan à mi-parcours

Arrivé à mi-parcours de son contrat de rivière, le SYRIBT a travaillé avec une stagiaire sur le bilan de mi-contrat et la mise en place des indicateurs de suivi (indicateurs régionaux et indicateurs liés aux actions). Retour sur la difficulté de l'exercice et ses apports pour la structure.

Betty CACHOT et Julie COUVE - Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)

12h00

Déjeuner

14:00 Réalisation du bilan technique, financier et opérationnel de fin de contrat

La finalisation de chaque contrat de rivière se traduit par la réalisation d'un bilan encadré par le guide méthodologique « *Étude bilan, évaluation et prospective des contrats de rivières* ». Le diagnostic se décompose en 5 phases. La Communauté de Communes du Pays de Gex a réalisé les 2 premiers modules en interne. Retour sur cette expérience.

Julie EYDALEINE - Communauté de Communes du Pays de Gex (01)

14:45 L'étude prospective du contrat de rivière Yzeron

L'étude bilan a une double vocation : évaluer les actions du contrat de rivière et décider des suites à donner à cette procédure. À travers l'exemple de l'étude bilan du contrat de rivière de l'Yzeron, le chargé de mission analysera les différentes questions pouvant conduire ou non au renouvellement d'une procédure de gestion.

Stéphane GUÉRIN - Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (69)

15:30 Table ronde : faut-il améliorer la politique actuelle de suivi et d'évaluation ?

Les gestionnaires de milieux aquatiques ont parfois des difficultés à mettre en place une démarche d'évaluation de leurs procédures conforme aux attentes des partenaires techniques et financiers. Ce moment de partage sera l'occasion pour les gestionnaires et les partenaires institutionnels d'échanger sur les objectifs, les outils et les évolutions possibles de l'évaluation, dans un esprit de co-construction.

Agence de l'Eau RM&C - Région Rhône-Alpes - DREAL Rhône-Alpes

17:00

Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

Salle des fêtes
Place Miremont
38200 Vienne



▶ En train

Gare SNCF de Vienne à moins de 5 minutes à pied de la salle

Temps de trajet depuis la gare de Lyon Part Dieu = 18 minutes

Horaires sur www.sncf.fr

▶ En voiture

De Lyon (35 minutes) : A7 sortie 9 (Vienne)

De Grenoble (1h30) : A48, A43 sortie 5 puis départementales 75 et 41

De Valence (50 minutes) : A7 sortie 11 (Vienne)



Le stationnement en centre ville autour de la salle est payant et à durée limitée.

Le parking le plus proche est celui de la gare. Le prix est de 8 euros la journée.

Le parking de la piscine est lui gratuit mais situé à 800 mètres de la salle. Il faut compter environ 10 minutes à pied pour rejoindre la salle. Il est situé en rive gauche du Rhône à hauteur du Pont Delattre de Tassigny - RN 502 - en face du Musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal.

